

SCFA Revisited

Jean-Paul Vinay

Volume 28, Number 4, décembre 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004565ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004565ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Vinay, J.-P. (1983). SCFA Revisited. *Meta*, 28(4), 417–431.
<https://doi.org/10.7202/004565ar>

BLOC-NOTES

*çais et de l'anglais*¹ avait été publiée en 1958, estima que 1983 représentait un premier jalon important dans la carrière du Manuel, et me demanda quelques paragraphes pour souligner cet événement. C'eût été sans doute à quelqu'un d'autre de le faire ; mais, pour obéir au rédacteur en chef, qu'on me permette de présenter ici une courte défense et illustration de la SCFA, opération qu'exprime bien le cliché anglais qui me sert de titre. Il se trouve que, de son côté, mon collègue et ami Jean Darbelnet, sans lequel la SCFA n'aurait peut-être pas vu le jour, a souligné ce 25^e anniversaire dans deux articles (41, 42) publiés à Paris et à Manchester respectivement, qui répondent à certaines critiques importantes. Je me trouve donc seul pour défendre ici notre volume et ses appendices (151). Je le fais avec plaisir, car ce fut dans la présente revue, qui s'appelait alors le *Journal des Traducteurs*, que parurent les premiers échos de cette « nouvelle science, la stylistique comparée » (138).

Il ne s'agit pas, dans mon esprit, de dresser un palmarès qui attribuerait premiers prix et accessits à ceux de nos collègues qui auraient correctement interprété notre propos, avec des mentions négatives pour les autres. Qu'on veuille bien prendre les remarques qui vont suivre comme le résultat d'une méditation sur les problèmes de la traduction, suggérée par les ouvrages et articles qui traitent du sujet et que j'ai pu réunir dans ma solitude britto-colombienne.

SCFA REVISITED

Les anniversaires sont inévitables, et 25 années passent vite ! Le directeur de *Meta*, le professeur André Clas, ayant consulté son agenda et constaté que la *Stylistique comparée du fran-*

1. Pour ne pas alourdir ce texte, j'utiliserai les abréviations suivantes : SCFA, *Stylistique comparée du français et de l'anglais* ; SC, *stylistique comparée* ; JPV, *Jean-Paul Vinay* (également V) ; JD, *Jean Darbelnet* (également D) ; F, *français* ; A, E, *anglais*. Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie.

J'utiliserai en général la première personne du singulier, mais parfois je dirai « nous », pensant traduire correctement la pensée des deux auteurs. Je me permets de renvoyer le lecteur, sur l'ensemble de la question, aux articles les plus récents de JD.

1. Beefs and Bouquets.

Une fois lancée dans le public et utilisée par les Écoles de traduction, la SCFA devait s'attirer les commentaires de collègues suffisamment intéressés pour confier leurs réactions aux colonnes des revues spécialisées. De ce point de vue, la SCFA n'est pas à plaindre ; à part les États-Unis qui n'en parlèrent point, sans doute parce que les linguistes américains ignorent le français², nous avons recueilli un large éventail de commentaires, allant du pire au meilleur. Parmi ceux-ci, on peut citer : *Domaine français* : « élémentaire ; un tantinet raciste ; empirique et parfois confus ; produit d'une pratique traductrice totalement incontrôlée ; ce célèbre Manuel ; est remarquable ; admirable ; fondamental ; vaut bien cinq étoiles ; est plein de vues pénétrantes ; se lit comme un roman ; et marque un grand tournant dans l'histoire de la traductologie ; bref, l'un des meilleurs manuels de traduction qui soient. » *Domaine anglais* : "admirably organized ; incredibly painstaking ; it is an important achievement ; and an important guide to translators." *Domaine allemand* : « Die nützlichste [Arbeit] für die Theorie des Übersetzens... und die Linguistik. » *Domaine russe* : [incompréhensible]³.

Les *Bouquets* dominent donc les *Beefs*, et après tout, j'habite Victoria, *The City of Gardens* ; ce qui ne veut pas dire que nous ne pourrions pas améliorer la SCFA. J'en suis bien persuadé, et c'est aussi l'opinion de F. Kahn qui considère notre Manuel comme « un ouvrage de pionniers, qui demande à être refondu sur une base plus rigoureuse et précise ». (73) Notre collègue annonçait alors qu'il désirait contribuer à une telle refonte, mais à ma connaissance, cette édition refondue est restée morfondue jusqu'à ce jour.

2. Les traducteurs américains, par contre, ont plusieurs fois souligné l'intérêt du volume pour les collègues qui traduisent du français vers l'anglais. Ce fut le cas notamment des membres de l'*American Translators Association* (ATA), et de l'excellent traducteur Lewis Galantière.

3. Voir 6, 114, 52, 57, 91, 84, 101, 65, 44, 136, 87, 78, 76, 106, 88.

Deux témoignages me touchent particulièrement : celui du regretté Robert Le Bidois, orfèvre en la matière, qui prit la peine de relire, crayon en main, la première édition de la SCFA, suggérant plusieurs améliorations textuelles qui y figurent maintenant à partir de la 2^e édition ; et celui du grand spécialiste de la traduction pratique et théorique, Georges Mounin (96, 7, 98, 103) grâce auquel nous figurons dans les dictionnaires (99, 100, 101). Je me permets de lui emprunter un paragraphe extrait du *Grand Larousse de la langue française* qui me paraît bien résumer son sentiment :

Le manuel de traduction a vingt ans. [Aujourd'hui 25 !] On a plus d'une fois suggéré qu'il méritait d'être refondu sur une base plus rigoureuse [Cf. Godel, 62], ou même qu'il était largement dépassé. Mais, d'une part, on n'a guère pu le dépasser qu'en raffinant simplement le détail de procédures qui sont excellentes, et restent indiscutées dans leur principe et leur classification [Cf. Kahn, 73]. Et d'autre part, force est de constater que ce manuel, d'apparence si facile à faire — maintenant qu'il existe — n'a jusqu'ici provoqué aucun travail analogue sur d'autres paires de langues, où l'existence en serait précieuse : franco-italien, franco-espagnol, franco-russe, etc.⁴ Ce qui suggère que la tâche était scientifiquement plus difficile que la très grande aisance et la limpidité [de la SCFA] ne le donnent à penser (101).

Examinons maintenant plus en détail quelques points contestés du Manuel.

2. Les Précurseurs.

La SCFA est le résultat de plusieurs années d'enseignement de la traduction (JD, 1941+ ; JPV, 1946+), précédées par de longues années d'apprentissage de l'anglais et de la traduction. Cette dernière discipline, sur le plan scolaire et universitaire français, comprenait alors le *thème* (traduction vers la langue seconde, E. *composition*), et surtout la *version* (traduction vers la langue maternelle, E. *translation*). Ces exercices sont vectoriels, et leur terminologie s'inverse donc en anglais : Ritchie & Moore intitulent avec raison leur manuel *A Manual of*

4. En fait, cette affirmation est un peu injuste vis à vis des deux ouvrages de Malblanc (89, 90) qui rapprochent le français et l'allemand. Il existe, paraît-il, un travail comparatif pour le couple français/néerlandais, mais je n'ai pas pu le consulter.

French Composition et S.W. Segger utilise en français le mot thème pour désigner ses *French renderings of English passages*⁵.

La traduction de l'anglais au français, moins souvent en sens inverse, a fait l'objet d'un nombre assez considérable d'articles et de manuels scolaires, tant en France qu'en Angleterre. Ces « précurseurs » sont en général bien connus, mais par reconnaissance, je dois en citer quelques-uns, car ils m'ont beaucoup appris et certainement donné le goût de la réflexion comparative : Ritchie & Moore, Kastner & Marks, Moore & Simmons, Segger, Veslot & Banchet, Trédez-Reibel, Derocquigny & Koesler, Boillot/de Grand'Combe et, pour finir, Henri Godin, si proche par bien des côtés des préoccupations de notre SCFA. Pour alléger cet article, je renvoie à la bibliographie de la SCFA, p. 320-324. Je voudrais cependant mentionner ici spécialement l'ouvrage de B. Bourdon (17) et l'excellent petit livre de Léonie Villard, *Essai de psychologie de la grammaire anglaise* (152), où l'on trouve des explications très suggestives de « passages » de la SCFA. Je les cite aussi pour le malin plaisir de faire bondir ceux de nos collègues qui refusent toute intrusion de la psychologie en matière d'analyse linguistique.

JD se classe ainsi, d'une certaine manière, parmi les « précurseurs », puisqu'il a travaillé avec l'équipe Kastner & Marks et médité avant moi sur le rôle des « passages » dans une saine pédagogie de la langue seconde, n'hésitant pas à recourir à la traduction comme moyen de vérification des connaissances tout en enrichissant le maniement de la langue maternelle — le véritable but de la version au niveau secondaire et même à celui de la licence.

JPV a manié plus tardivement ces outils prophétiques. Les versions de la Sorbonne étaient en 1930 des occasions de faire de la stylistique interne, voire de la littérature, plutôt que de la stylistique comparée. Les notions les plus solides qu'il reçut venaient plutôt de l'Institut britannique (avec Miss Burt) et, plus tard, des cours de Jeaffreson à U.C.L. Mais l'impression globale laissée par cet enseignement restait floue : le kaléidoscope des remarques qui balafraient en rouge mes copies de licence — et même d'agrégation — m'a longtemps obsédé

par son manque de structuration. Le répertoire des sigles de correction pour les exercices de traduction n'a jamais été défini à ma connaissance⁶, et c'est peut-être par suite d'une impatience compréhensible envers mes « réviseurs » universitaires que j'ai médité d'écrire tout un volume sur la question. Ma rencontre avec JD a catalysé cette velléité, avec le résultat que l'on sait (cf. 148 et 151.1 [*Préface*]).

La SCFA est donc, par certains côtés, un effort d'organisation et de classement des difficultés et pièges qui attendent les traducteurs dans le domaine français/anglais, le tout basé sur *un grand nombre d'exemples*. Par ce recours constant à des exemples pris dans le lexique, *mais aussi dans les textes*, la SCFA s'oppose à de nombreux ouvrages théoriques qui traitent de traduction sans presque jamais citer d'exemples.

3. Sur des pensers anciens faisons des mots nouveaux.

La terminologie utilisée dans notre SCFA a peut-être été déroutante pour le grand public : mais toute démarche scientifique dans un domaine nouveau demande inévitablement une spécification de termes traditionnels et même une série de néologismes. Comme le fait remarquer Stanley Aléong, « toute science a recours à une terminologie précise, quitte à la forger si besoin est. » Mais on risque par là même de décourager le lecteur et les utilisateurs de la méthode. En fait, néologismes et sens nouveaux ne sont pas très nombreux dans la SCFA, et nous avons pris le soin de *commencer* le volume par un glossaire, ce qui avait fait lever quelques sourcils traditionalistes. Ce glossaire comprend 88 définitions qui sont reprises (avec quelques omissions) dans l'Index des mots en fin de volume. En général, le contexte éclaire suffisamment les étiquettes proposées, et il faut d'ailleurs se rappeler que ce corpus avait été longuement rodé dans nos cours respectifs, à McGill, Bowdoin et à l'Université de Montréal. Les étudiants en avaient discuté dans leurs exposés et exploré le contenu dans des mémoires de maîtrise (J.C. Lemyze, *Les charnières* ; M. Francoeur, *La modulation* ; G. Barth, *La transposition* ; M. Sainte-Marie, *Évo-*

5. On notera que l'anglais emploie normalement « passages » pour rendre notre « textes » ; en musique, *difficult passages* sont des *traits difficiles*. C'est peut-être pour cela que nous n'avions pas utilisé *passage* d'une façon systématique dans la terminologie de la SC.

6. Un bref répertoire de ce genre avait été esquissé par Ritchie & Moore, *A Manual of French Composition*, p. 13, mais je n'en ai eu connaissance que beaucoup plus tard. L'établissement d'une liste de sigles de correction, avec définitions, serait utile pour les étudiants des différentes écoles de traduction (Cf. Vinay, 150).

lution du concept de la stylistique comparée ; N. Stipkovic, *Lacunes en stylistique comparée*. En France, je note J. Gauthier-Guilloux, *L'étoffement* ; en Belgique, F. Dewulf, *La transposition* ; en Angleterre, G. Durmusoglu, *Les textes parallèles*, etc. Certains auteurs anglophones ont adopté notre terminologie telle quelle (Bryant, 18) ; pour d'autres, elle a posé des problèmes. Je me souviens que Blake Hanna avait achoppé sur la traduction anglaise d'*étoffement*, ne voulant pas adopter « padding » qu'il estimait péjoratif. Au contraire, les germanophones paraissent emprunter notre terminologie sans difficulté : Bausch parle de *Transposition*, d'*Äquivalenz*, de *Divergenz*, etc. (11), et les Brésiliens en font autant : *transposição*, *modulação*, *equivalência*, *amplificação*, etc. (126).

Il existe quelques glossaires de termes relatifs à la traduction, mais ces ouvrages tendent généralement à éclairer la réflexion théorique plutôt que de souligner les « passages » d'une langue à l'autre (Cf. Popovic, 115). Nida (105) définit en général des termes grammaticaux et linguistiques ; je note pourtant *équivalence*, *implicit information*, *situational level*, *literalness*, *transfer* (cf. notre *adaptation*). Malblanc (90) s'inspire beaucoup de notre glossaire avec quelques différences : suppression de *gain*, *passage*, *spécialisation* ; addition de *étai* (mise en relief), *figure*, *image*, *intuition*, *lexicalisation*, *métalinguistique* (!), *mode*, *point d'orgue*, etc. La place nous manque pour citer en détail le glossaire que J. Guillemain-Flescher donne dans sa *Syntaxe comparée* (66). C'est un développement si important qu'on peut le considérer comme un chapitre de l'ouvrage (115 pages). Mais là encore, les termes que l'on y trouve dérivent le plus souvent des travaux de A. Culliolli, fortement orientés vers le traitement formel et automatique du langage. K.C. Rothacker a donné un compte rendu du livre (119) et trouve ce glossaire "unnecessarily long".

Il faut donc faire attention à interpréter correctement certains termes de SC qui semblent identiques aux nôtres ; c'est ainsi que K.J. Kuepper (76) présente le couple *option/constraint* qui semble bien correspondre à notre *option/servitude*, alors que Y. Gasse utilise *transposition* sur le plan contextuel dans le sens de notre *modulation* (59) ; Nida, Delisle et Horguelin parlent de *transfer/transfert* (195, 44, 14) qui correspond à un ensemble de « passages » de notre SCFA.

Un bon exemple de divergences terminologiques (déjà cité, Vinay 149, 145, 147) est celui

du couple *langue de départ/langue d'arrivée*, soit *LD/LA*, auquel certains théoriciens préfèrent des calques de l'anglais *Source language/Target language*, (*langue source/langue cible*) et chez Nida *Source language/Receptor language*. À cette double tradition, Ton That Thien préfère une autre optique, *langue de l'original/langue de traduction*, soit *LO/LT* « doublet qui a l'avantage de convenir en anglais aussi bien qu'en français, avantage très appréciable au Canada » (135). J.-R. Ladmiral donne aussi bien *LD/LA* que *LS/LC* (78) ; M.-I. Brudny signale par ailleurs que ce dernier emploie aussi les dérivés *connotateur-cible/connotateur-source* ; elle en profite pour employer *texte-source/texte-cible*, *signifiant-source*, etc. De son côté, J. Guillemain-Flescher emploie *terme de départ/terme d'arrivée*, mais dans un sens différent.

La terminologie de la SCFA a parfois soulevé des critiques assez violentes. K.J. Kuepper, par exemple, estime que "of the seven specific procedures suggested by V and D, several are redundant and some even terminologically confusing" (76). Tout en nous inspirant des idées de Saussure et de Bally, nous avons adapté certains concepts à nos fins comparatives. Cela n'a pas plu à R. Godel, gardien de l'orthodoxie genevoise, qui considère nos « désignations trop floues ». « On se demande, dit-il, si JPV et JD connaissent bien le sens et l'usage de la terminologie linguistique », s'élevant en particulier contre notre emploi *déictique* ; il conclut « ils n'ont pas bien lu et compris Saussure ». Il aurait pu dire qu'ils n'ont pas trouvé saussure à leurs pieds. Enfin, G. Antoine (5) critique la dichotomie *plan du réel/plan de l'entendement*, distinction pourtant capitale proposée par Malblanc (89). *Transposition* et *modulation* avaient été suggérés par G. Panneton (109), mais sans les connotations plus précises du Manuel.

Inversement, je suis heureux de constater que certains « précurseurs » avaient senti le besoin de nommer les principales opérations traduisantes, et cette coïncidence est rassurante. Ritchie & Moore parlent d'*expansion* là où nous disons *étoffement* ; ils utilisent déjà des *parallel passages* (i.e. *parallel texts*) et recommande la *transposition* en ces termes : "The best translation is often given by transposing, thus "He glided in/Il entre en glissant."

Le terme *métalinguistique*, maintenant vieilli, mais abondamment utilisé dans la SCFA, a été l'objet des critiques les plus acerbes. G. Antoine, qui ouvre le feu, le condamne

comme étant « bien équivoque, utilisé... pour désigner ce que Guberina appelle si simplement *les valeurs de la langue parlée* ou, si l'on préfère, *les éléments de situation* » (5).

Mounin, de son côté, recommande *extralinguistique* : « Il n'y a aucun intérêt à baptiser *métalinguistique* tout ce qui n'est pas la linguistique... c'est tout le reste, dans l'homme et dans l'univers » (96). Par une erreur difficile à expliquer, nous n'avions pas défini *métalinguistique* dans le Glossaire de la SCFA. Pan ! Sur le bec, comme disait le *Canard enchaîné*... Nous définissons cependant ce terme à la page 258 comme étant « l'ensemble des rapports entre langue et culture », à la suite de G.L. Trager et de B.L. Whorf, très en faveur à l'époque. Le Dubois (48) ne le rejette pas, (alors qu'il ignore la *stylistique comparée*), mais le définit d'une façon beaucoup plus restreinte : « Fonction du langage par laquelle le locuteur prend le code qu'il utilise comme objet de son discours ». Godel, pour sa part, pense que *métalinguistique* correspond à ce que Sechehaye, par opposition au *texte*, appelait simplement le *contexte*.

J'ai plaidé pour la création de néologismes, lorsqu'ils semblent nécessaires ou inévitables. C'est peut-être un plaidoyer pro domo et on finit sans doute par aimer les termes qu'on a contribué à répandre. Mais je dois dire que, depuis 25 ans, les néologismes « des autres » ont foisonné, et j'ai du mal à m'y habituer. Ils sentent le jargon et l'acte gratuit : la *deixis*, la *praxis*, l'*aspect pragmatique*, le *discours* (j'y reviendrai plus loin), l'*énonciation* (par opposition à l'*énoncé*, ainsi que toutes les tentatives terminologiques pour parler de la science de la traduction : *traductologie*, *traductologie*, *traductology*, *translatology*, *sémiotique textuelle*, j'en passe, et des meilleures. Mais je finirai bien par m'y habituer ; mon ire est plutôt soulevée par les calques de l'américain, contre lesquels nos cours de traduction s'élevaient précisément entre 1945 et 1965. Je veux bien que l'on préfère *stylistique comparative* à *stylistique comparée* ; j'accepte que l'on parle de démarche *différentielle* (37) ; mais je rougis d'indignation lorsqu'on parle de *linguistique contrastive*, comme le fait le Dubois (48) qui ne connaît pas le terme *différentiel*. Les calques gratuits sont toujours le fait d'un snobisme impuissant.

La mise en boîte de la terminologie de la SCFA, « cette panoplie abracadabrante » a été assurée par R. Journean (71) dans un morceau de bravoure digne de Rabelais et de Jacques Perret. C'est très amusant, mais peu constructif : tout au plus peut-on en conclure qu'une

terminologie n'est pas une fin en soi, mais un outil pratique qui vient au secours de notre esprit lorsque celui-ci cherche pour se fixer une ancre de miséricorde.

4. Examen de passage.

Si l'on me demandait de résumer la démarche de la SCFA en quelques mots, je crois que je dirais qu'elle dépend essentiellement du *rapprochement* de deux langues pour étudier leurs *divergences* à propos d'un même énoncé. C'est sans doute là le principe moteur de l'analyse comparative. On aura noté que, dans cette optique, nous nous intéressons avant tout aux *différences* entre les deux langues. Si l'expérience révélait une identité toujours constante des segments rapprochés, il n'y aurait pas besoin de SC. Catford (21) évoque ce cas lorsqu'il discute de la transcription d'un code ou d'un alphabet ; la traduction d'un texte en LD serait alors d'une simplicité toute mécanique et pourrait sans danger être confiée à un ordinateur.

En pratique, chacun sait qu'il existe entre les deux langues rapprochées d'énormes divergences de moyens pour rendre un même énoncé. Par conséquent, au lieu de souligner les divergences, mieux vaut chercher les *équivalences*, qui peuvent être formellement très différentes, d'où l'intérêt d'une classification permettant de les reconnaître.

C'est là l'origine de nos 7 « procédés techniques » de la traduction (SCFA, 30-40), « sept types de solution aux difficultés de traduction » (78). Cette base opératoire, que nous avons dédiée aux traducteurs pour leur donner un fil conducteur, a été diversement reçue par la critique. Nous pensons qu'elle est toujours valable, au moins comme instrument de vérification. G. Mounin nous approuve dans ce sens lorsqu'il écrit : « Le grand mérite [de JPV et JD] a été de fournir des cadres d'analyse assez vigoureux pour affronter scientifiquement, grâce à des concepts opératoires, une activité dont la description se dissolvait avant eux dans celle d'un savoir-faire à peu près insaisissable » (101).

Ces procédés s'appliquent, dans notre esprit, à toute espèce de traduction, et non seulement à la traduction littéraire. Cette opinion n'est toutefois pas universellement acceptée, et j'ai été étonné de noter que R. Kocourek leur refuse droit de cité dans le domaine des « traductions technoscientifiques » (75, p. 182). Y. Saint-Pierre Farina, qui donne d'excellents exemples de paires différentielles rapprochées selon une triple optique directe, oblique et mé-

taphorique, demande que tous les passages de la SCFA soient réexaminés et échelonnés selon une « hiérarchie expressive ». Ceci devrait permettre « de se rendre compte qu'une analyse sémantique du texte F et A n'est plus suffisante » et que l'on doit tenir compte de l'équivalence expressive déterminée par les démarches des deux langues (121).

J. Delisle classe différemment les procédés de traduction, auxquels il reconnaît surtout un rôle vérificateur ; il utilise notamment les expressions « voie directe » et « voie indirecte », qui ne semblent pas correspondre à notre dichotomie *traduction directe/traduction oblique* (46). Enfin, plusieurs auteurs préfèrent « rapprocher des traductions existantes à la lumière de la linguistique » par exemple J. Guillemin-Flescher (66). Qu'on me permette de souligner que c'est là une démarche très fréquente de la SCFA, dont les exemples ne participent pas tous au répertoire du lexique, mais sont souvent pris dans les textes.

Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que la pertinence de nos 7 procédés est parfois mise en doute ; et je me demande si cela n'est pas dû à une question de terminologie⁷. En somme, disent certains auteurs, sont-ce là vraiment des procédés ?

J'ai été particulièrement intéressé par la longue critique (44) que J. Delisle a consacrée à la façon dont fonctionnent les procédés de traduction de notre SCFA. L'auteur attaque tout d'abord le terme *procédé de traduction*, et il a sans doute raison lorsqu'il dit que nous avons tendance à « assimiler un résultat à un moyen ». Le domaine de la méthode comparatiste n'est pas, dit-il, de déterminer le processus qui doit amener le traducteur à trouver une équivalence, mais bien de décrire « les particularités rattachées aux paires d'équivalences étudiées » :

Force nous est de reconnaître que les présumés « procédés » de traduction se révèlent inopérants au moment de l'exégèse et de la réexpression d'un message [...] Le fait d'établir *après coup* que l'énoncé aboutit à une modulation, une adaptation, etc., n'offre aucune garantie par rapport au sens. En conséquence, on ne peut reconnaître à ces catégories une valeur d'algorithmes de traduction.

7. Il est significatif que ni *procédé*, ni *passage* ne figurent à l'index de la SCFA. Par contre, le Glossaire définit *passage*, il est vrai, comme un « procédé de traduction », ce qui semble un cercle vicieux.

C'est là une critique importante, sur laquelle je reviendrai. J. Delisle termine son plaidoyer en faveur d'une autre démarche, en reconnaissant que si la traduction dont nous parlons est la *traduction de la langue* et non celle du discours, néanmoins la SCFA se révèle « un instrument idéal et une excellente préparation à l'apprentissage de la traduction proprement dite. » Traduire, dit-il, n'est pas comparer.

Voire. Je crois toujours que la SCFA est un instrument d'investigation ; je l'ai écrit encore récemment (146, 147). On nous objecte que ce procédé collectif s'applique en fait à la langue ; mais avant de pouvoir traduire des textes, il faut avoir appris à traduire la langue, et c'était là une partie de notre ambition. Ceci dit, oui, il faut explorer le contexte, et l'analyse du discours présuppose certainement l'étude des unités du discours, s'il en est. « S'il est important pour le traducteur d'apprendre la distinction entre [deux membres d'une paire d'équivalences], il est tout aussi important qu'il sache reconnaître, par la méthode interprétative, le sens de ces expressions en contexte, sans quoi il traduira par psittacisme. » (44). Nous n'avons jamais dit le contraire.

Pour J. Delisle, donc, nos procédés sont des constatations qui ne peuvent servir à la création d'une traduction. Cette notion, nous l'avons dégagée, nous aussi, en utilisant les termes *cheminement* et *passages* ; il eût été peut-être préférable de parler de *passages de traduction* au lieu de *procédés de traduction*. Qui dit « passage » ou « chemin » implique la possibilité de se rendre de A en B aussi bien que de B en A. Une fois admise l'existence d'un passage donné (par exemple la transposition *passif anglais/passif français*), qui est un fait de langue, la lecture d'une phrase passive dans le texte anglais à traduire doit presque automatiquement suggérer au traducteur une orientation vers la voie active, et dans ce sens on peut dire que le procédé fonctionne bien comme le veut la méthode interprétative. Je me souviendrai toujours d'une conversation avec un confrère étudiant, en première année de licence, alors que je me débattais avec thèmes et versions sans savoir à quelles balises me raccrocher. Il me disait : « En anglais, l'articulation du sens repose sur les prépositions ; dans le doute, cherche d'abord une préposition et tu devrais retomber sur tes pattes. » Ce qui revient à dire, en termes plus savants, que les transpositifs de la SCFA (91) au départ de/from ; de la part de/from ; à destination de/to ; pour faire/into ; recourir à/

to force...into, etc., doivent être méditées et retenues par le traducteur pour être projetées au moment de l'analyse du texte, suggérant une rédaction au moins provisoire qui sera un discours nouveau, mais équivalent. C'est pourquoi je ne puis être d'accord avec la belle maxime de J. Delisle : « *Le traducteur reste le créateur de formules inédites.* »

D'ailleurs, cette exégèse que réclament les critiques est bien celle que nous demandions en parlant du *message* (SCFA 150). Nous exigeons une lecture attentive du texte avant d'avancer une traduction. « On traduit globalement, de même que l'on comprend globalement, même si, pour la commodité de l'exposé et de la vérification, nous préconisons des étapes et des cadres d'analyse. » L'explication de *flat*, « [hélices] posées à plat », est parfaitement parallèle à celle de *there is no such thing as* que propose J. Delisle (44, p. 93). C'est pourquoi aussi nous faisons largement appel à la *situation* à laquelle se réfère le message. *Message* et *situation* se trouvent bien dans le « discours » et ont été examinés en profondeur par certains de nos anciens élèves (60).

Je termine en citant l'exposé très pédagogique de D. Gouadec (65) pour lequel nos procédés ne sont pas des « procédés de traduction », mais de *restitution*, intervenant une fois que les traits pertinents sont connus dans leur ensemble. L'auteur termine en affirmant, ce en quoi je le félicite, que *toute traduction est la recherche d'une équivalence*. Et si cette équivalence est le fait de *plusieurs* procédés, qui se chevauchent allègrement⁸, il ne faut pas s'en étonner : « given the tightly-knit nature of translation theory, every concept depends upon and leads back to the others » (54).

5. Bonnet blanc et blanc bonnet.

J. Gouadec me fournit une transition vers ce nouveau paragraphe : toute traduction est, en effet une *équivalence* (22). Mais il est vrai qu'il ajoute aussitôt qu'il est « impossible de

fournir la totalité des équivalences » (65). Cette quête d'une totalité impossible est le fait de toute une vie ; et même alors, pour D. Seleskovitch, « si soigneusement que soit établie l'équivalence entre deux phrases, rien n'indique que ce seraient ces moyens linguistiques-là qu'emprunterait une idée pour s'exprimer dans l'autre langue » (123).

Qu'est-ce donc qu'une équivalence ? JD la définit comme « la rencontre de désignations pour un même concept, désignations valables dans chacune des langues rapprochées, mais conçues séparément et partant de points de vue différents » (Communication au *Conseil international de la langue française*, 1975). Il donnait alors comme exemple TO LIFE BOATS/ÉVACUATION, auquel j'ajouterais volontiers *Bon appétit !/Enjoy your dinner !*

L'*équivalence*, même si ce terme n'est pas toujours défini de la même façon, semble indispensable à la majorité des auteurs. Même Nida, qui n'emploie guère notre terminologie, fait exception pour *equivalence* : « This book [la SCFA] is an important guide to many translators in formulating rules for sets of equivalences » (106). M.K. Diagne en parle excellemment dans *Meta* (16.3). Mais le point névralgique de la discussion me paraît se situer sur l'articulation *langue/discours*. C'est ainsi que M. Pernier déclare (112) « la traduction recherche non des équivalences entre des signes linguistiques en tant que tels, mais entre des signes linguistiques en situation ; déjà présente chez JPV/JD, cette notion est seulement à l'arrière-plan, comme un ensemble d'intuitions non explicitées et non théorisées. »

Si de mon côté, je reste persuadé que le traducteur ne peut que rechercher des équivalences — ce qui justifie l'emploi du terme *stylistique comparée* — je concède que cette recherche a comme conséquence de ne lui laisser qu'une faible marge de liberté d'action (149). Nous appelons cela une *servitude*, et ces servitudes reposent non seulement sur le lexique et la syntaxe, mais aussi, surtout peut-être, sur la façon de « sentir » la réalité. Et la SCFA de recommander une exploration minutieuse des servitudes culturelles et conceptuelles, ce qui rentre bien, ce me semble, dans les cadres de l'analyse du discours. Dans l'article cité (149), je voulais montrer par exemple que le cliché *They are so clean you could eat off the floor* est inacceptable en français, parce qu'il ne viendrait pas à l'idée d'un Français de déposer sa blanchette ou sa bouillabaisse sur le plancher. C'est pourquoi aussi J. Lethuillier (*Meta* 25.1) parle des « bi-

8. De même qu'il y a chevauchement de terme à terme, un même procédé (p. ex. la *modulation*) pouvant comporter des exemples de procédés voisins, — de même je constate un chevauchement de la SCFA. Ce n'est pas pourtant pour me déplaire : dans l'acte translateur, tout se tient, et l'analyse d'une paire d'exemples rapprochés aboutit presque inévitablement à dégager un ensemble de faits (*bundle*) qui compose, en fin de compte, l'équivalence. Cette technique vaut aussi bien pour les équivalences de langue (*Le hautbois sonne/The oboe speaks*) que pour les équivalences de discours.

bles » du traducteur technique en mettant ce mot entre guillemets, pour signaler que c'est un *calque* (qui figure cependant au *Robert-Collins*), auquel j'aurais préféré *bréviaire*, ou *livre de chevet*. Mais c'est là la difficulté : poursuivre trop loin la recherche des servitudes condamne le traducteur à ne jamais créer. D. Seleskovitch réclame pour lui plus de liberté, car jamais [?], dit-elle, on ne trouvera une équivalence dans LA à partir de LD ; il faut, pour arriver à une solution, « partir de l'idée déshabillée » (123), ce que nous avons appelé *démontage*, dont on parle dans la III^e partie de la SCFA.

Notons, en terminant ce paragraphe, que la « métalinguistique », comme la langue, change rapidement de nos jours, et que certains exemples valables en 1958, pourraient bien l'être moins en 1983. Là encore, on n'aura jamais fini d'établir un répertoire des équivalences et, dans la mesure où les Français s'américanisent, les divergences culturelles diminuent, les équivalences changent, et les bonnets passent de mode.

6. Message et Discours, ou Le sous-préfet aux champs.

Le mot *discours* revient comme un leitmotiv dans la majorité des écrits récents qui traitent de traduction. Les auteurs affirment que ce concept est à la base même de l'acte de traduire. D. Gouadec pense que « la phase la plus délicate, la plus importante et la plus fructueuse [du travail du traducteur] porte sur l'analyse syntaxique et sémantique préalable du discours. [...] Tant que l'étudiant n'aura pas compris le discours, aucun procédé de traduction [c.-à-d. la SCFA] ne saurait l'aider » (65). De son côté, Ton That Thien pose en principe que « le discours entier [est] l'unité normale d'analyse, le paragraphe et la phrase étant, respectivement, l'unité intermédiaire et l'unité minimale. La traduction est [...] une analyse intelligente du discours » (135). I.V. Spilka, qui a pourtant longuement pratiqué le Manuel dans son enseignement, affirme que « les théories de la traduction qui se situent au seul plan de la langue sont condamnées à aboutir à une double impasse » (111).

Comme, de mon temps, on ne parlait pas encore de *discours*⁹ et de son analyse, j'ai cher-

ché des lumières chez les auteurs qui, depuis 1958, veulent orienter le travail du traducteur vers ces nouveaux horizons [*Greener pastures* ?]. Je dois dire que les définitions que j'en ai trouvées n'ont pas cette clarté limpide qui emporte la conviction. Rappelons-en quelques-unes.

Pour le *Petit Robert*, est *discours* « tout énoncé linguistique observable (phrase et suite de phrases prononcées ; texte écrit), par opposition au système abstrait que constitue la langue ». Le numéro de *Langages* déjà cité (36) introduit alors le concept d'*énoncé* : « La séquence des phrases constitue l'*énoncé* qui devient *discours* lorsqu'on peut formuler des règles d'enchaînement des suites de phrases ». Revenant au *Robert*, je constate que celui-ci renvoie, non à *énoncé*, mais à *énonciation* : « Production individuelle d'une phrase dans des circonstances données de communication ». Il renvoie aussi à *stylistique*, ce qui réjouit mon cœur ; la *logique des enchaînements* est un fait de rhétorique qui nous a toujours paru essentiel dans l'analyse du texte (cf. SCFA 208, *les charnières*) et c'est un exercice que nous recommandons à tout apprenti traducteur. T. Todorov reconnaît explicitement que ce n'est pas là chose nouvelle, puis-

l'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé ; les différentes formes de cette présence ainsi que les degrés de son intensité permettent de fonder une typologie du discours. [...] Nous entrons ici dans le domaine de l'*analyse du discours* ou (si l'on préfère l'appeler par son ancien nom) [sic], de la rhétorique. (Todorov 134, citant 47.)

D'autres auteurs, dont J. Delisle, rapprochent l'analyse du discours (ou *exégèse lexicale*) de la traditionnelle *explication de textes*. Là aussi, je me sens en pays de connaissance ; j'ai été élevé au Lycée dans l'explication de textes, qui faisait ressortir clairement l'intention de l'auteur, les circonstances entourant son message, les connotations et les allusions du texte, les ambiguïtés inévitables ou voulues, bref une excellente dissection qui nous laissait parfois pantois devant un texte vidé de toute sa substance. Tout de même, on aurait pu, après ce "brain-washing" stylistique, effectuer une traduction dans les meilleures conditions. Mais

9. On parlait, bien entendu, des *parties du discours*, et le mot lui-même daterait, selon le *Robert*, de 1613 avec le sens « expression verbale de la pensée ». Le sens linguistique et philosophique est relativement récent et ne s'imposait pas à l'esprit lors de la rédaction de la SCFA ; c'est pourquoi nous avons pensé à *message*.

apparemment ce n'est pas cela, l'analyse du discours ! J. Sumpf (*Langages* 55) considère avec horreur l'expression *explication de textes*, qu'il juge rétro, passée, inexacte. L'analyse du discours, nous dit-il, se garde de l'explication de textes, qui est « ample, mêlée, marquée comme non-linguistique ». Pour cet auteur, le discours est essentiellement un exercice de la faculté d'argumentation — l'École belge de Perelman nous l'avait dit depuis longtemps — exercice orienté de préférence vers le discours politique, ce qui nous ramène au sous-préfet.

Je pense que l'école discursive, en majorité française, a dû se mettre d'abord à la remorque de l'école américaine et en particulier de Z. Harris, auteur de *Discourse analysis*. Mais il me paraît que l'analyse que ce dernier propose (dans *Langage* 28 (1952):1-30) et que F. Charlier-Dubois a traduit en français dans *Langages* 13 (47), ne nous intéresse pas ici. Le discours, à la Harris, est un ensemble culturel qui renvoie à des données *qui ne font pas partie de la linguistique* ! « Ces opérations [de l'analyse du discours] ne font appel à aucune connaissance concernant le sens des morphèmes, l'intention de l'auteur, ou sa situation. » Et voilà pourquoi votre discours est muet.

Mais le président, le marteau [gavel] en main, nous rappelle à l'ordre : la SCFA n'explore qu'un premier domaine. Il faut aller plus loin et passer « de la langue au discours, du lexique à la traduction, du savoir (du linguiste) au savoir-faire (du traducteur) ». C'est clair ? Eh bien, non. Car J. Delisle ajoute « La langue et le discours [sont] deux ordres de phénomènes non réductibles l'un à l'autre. *La langue* est une réalité relativement stable, tandis que les *discours* sont des productions ponctuelles, éphémères » (44, 46).

Alors ? Je ne comprends plus. Si vraiment les unités du discours sont éphémères, comment peut-on les saisir, les cataloguer, les enseigner ? Aurait-il fallu, malgré tout, ne pas tenir compte de ce qui, selon l'expression de B. Harris, est au-delà des frontières de la phrase¹⁰ ? C'est pourtant ce que fait la stylistique et la fameuse logique des enchaînements dont il était question tout à l'heure... Dans le fond de la salle, un groupe (minoritaire ?) se démène pour couvrir la voix du président :

La démarche de la stylistique porte —
disent Goodall et Joly — son attention

sur les *faits de discours* qui sont illimités en nombre, [...] se mettant par là même dans l'impossibilité de circonscrire le domaine qui fait l'objet de son étude [...] Tout au plus parvient-elle, dans le meilleur des cas, et lorsqu'il s'agit de deux langues en contact, à cataloguer les procédés de traduction. Le système de la *langue* lui échappe (63, cité par JPV, 147).

Garde-toi à gauche, garde-toi à droite ! Nous parlions autrefois plus simplement de *message* (SCFA, III^e partie), terme que le Robert définit comme « ce qui est révélé et transmis aux hommes ; l'ensemble d'informations, organisées selon un code, qui circule d'un émetteur à un récepteur ». Après tout, cette définition correspond bien à notre propos. Nous travaillons bien sur un *ensemble d'informations*, que j'appellerai *texte*, le code est la paire LD/LA et le résultat final intéresse bien le couple lecteur/auditeur. Malgré cela, le *message* n'a pas plu à tout le monde, et G. Antoine (5) « traduit » ce terme par *fait de parole pris globalement et considéré en situation*, ce qui a le mérite de la brièveté.

Mais nous ne pouvions sans doute pas faire mieux à l'époque : nous disions (1958) qu'il est peut-être impossible d'explorer à fond le message — mais nous lui avions tout de même consacré 107 pages, sur un total de 277. Après tout, conclut H. Dumas, y a-t-il une méthode du discours ?... « une méthode infaillible, bien définie, [...] une martingale imbattable ? Une telle méthode n'existe probablement pas. » (49).

7. Théorie et pratique.

Mon article s'allonge implacablement et je vais me faire remettre à ma place par la direction de *Meta* ; si je ne m'arrêtais pas, je sens que je donnerais un Tome II à la SCFA ! À Dieu ne plaise : c'est aux jeunes de la compléter et de l'universaliser. Tout de même, je ne puis terminer ce monologue sans un paragraphe sur la théorie de la traduction.

Toute activité intellectuelle suppose des prémisses théoriques. Tel qui estime au départ que la traduction est impossible n'écrit pas un manuel de traduction ; notre SCFA repose donc sur des principes théoriques, sans vouloir pour autant être une théorie de la traduction.

J'ai parfois le goût des affirmations à l'emporte-pièce, des sortes de Pragmatiques Sanctions (c'est le cas de le dire) et j'en fais partielle-

10. C'est-à-dire *Beyond the Sentence*, titre que j'avais adopté pour présenter la démarche de la SC aux participants du Linguistic Institute d'Edmonton en 1958.

ment mon mea culpa. C'est en effet un procédé pédagogique de choc, utile en classe, mais qui a pu chagriner les auteurs qui balancent délicatement leurs théories sur le fil du discours. Si j'appelle la SCFA « la vraie théorie de la traduction » (147), c'est une exagération : la SC est essentielle pour l'enseignement et la pratique de la traduction, elle n'est peut-être pas une théorie :

La SCFA n'offre pas, à proprement parler, une théorie de la traduction. Elle se contente de dégager des principes. [C'est] avant tout un répertoire des différences caractéristiques entre les deux langues et à ce titre [elle] a rendu service aux étudiants et aux futurs traducteurs. (Darbelnet, 42.)

À vrai dire, dans cette discussion théorique, c'est la SCFA qui avait donné le premier son de cloche. D'un côté, nous avions « ramené la traduction à un cas particulier de la SC » (SCFA, p. 20) et ce faisant, nous répondions par avance à certaines critiques qui mettent en doute la valeur heuristique des procédés techniques.

Les démarches du traducteur et du stylisticien comparatif sont intimement liées, bien que de sens contraire. La stylistique comparée part de la traduction pour dégager ses lois ; le traducteur utilise les lois de la stylistique comparée pour bâtir sa traduction. (SCFA, p. 21.)

Mais nous avons également élargi le cadre de la traduction pour placer cette dernière dans le domaine de la linguistique, pour en faire « une discipline auxiliaire de la linguistique » (SCFA, p. 25). Cela montre bien que les considérations théoriques ne nous étaient pas étrangères. En 1958, époque à laquelle les linguistes en quête de nouveaux pâturages commençaient à se tourner vers la traduction, nous ne pouvions poursuivre à la fois pratique et théorie. Nous proposons en fait une *méthode*, comme le voulait Malblanc, et théorie et méthode sont deux domaines distincts. « La *méthode de traduction* que proposent V et D, saine et solide, souffre d'être associée à une théorie de la traduction qui reste à fonder. » (Mounin, 96) Or, « l'art de traduire devant s'appuyer sur une théorie de la traduction » (97), on comprend que tout un chœur de *Theoritrads* (cf. 147) puisse nous reprocher de n'avoir pas théorisé. De ce nombre, je compte J.C. Catford (21), J. Delisle (45, 46), A.V. Fedorov (55), B. Harris (67), R. Landsberg (80), I.A. Mel'cuk (93), M.

Pergnier (110, 112) et bien entendu G. Mounin lui-même (97).

La critique la plus acerbe est sans doute celle de J. Martin, qui nous rejette dans les ténèbres extérieures, en compagnie de Nida qui ferait preuve, selon l'auteur, « d'une formalisation théorique insuffisante », JPV et JD, de leur côté, témoignent « d'une pratique traductive totalement incontrôlée ». Il ajoute :

Il est aisé de voir resurgir, à travers [les analyses de la SCFA], les leurres d'une conception spéculaire du langage, d'ailleurs complémentaire de l'illusion instrumentale dans la perspective utilitariste (91).

On demande une traduction.

En fait, l'idée d'associer linguistique et traduction vient surtout des linguistes. Les traducteurs ne se passionnent pas généralement pour les questions de théorie, encore moins de théorie linguistique (135). Et comme ce sont rarement des traducteurs qui essaient de bâtir une théorie de la traduction, on comprend les réticences qui ont accueilli l'ouvrage de Catford, et même la SCFA dans ce qu'elle a de systématique. JD s'étonnait, dans une conférence donnée à l'Université de Montréal en 1961, de ce qu'à Paris et à Genève, dans les milieux de la traduction,

la partie théorique du Manuel ne reçoit pas toute l'attention qu'elle mérite. Les usagers, qui n'ont pas comme nous l'avantage d'être près de la source, tendent à négliger les principes pour s'attacher surtout aux détails concrets. Le livre les intéresse parce qu'il est riche en exemples et propose la traduction de formules sur lesquelles élèves et étudiants trébuchent souvent.

Dans la pratique, donc, le traducteur expérimenté ne distingue pas les différentes étapes du processus de traduction aussi nettement que le font les théoriciens. Au lieu de s'attacher à cette exégèse mentale prônée par les professeurs, « il associe tous les procédés à un même processus mental, où il y a constamment interaction des éléments et de l'ensemble, ce qui lui permet de produire directement une traduction à la fois exacte et idiomatique » (14).

Notre discours se termine donc sur la notion d'*enseignement* de la traduction. Comme le soulignait le Colloque de Glendon (131), la théorie doit être au service de la pratique. « Si nous estimons que toute pédagogie doit s'appuyer sur un cadre théorique, cela ne signifie

pas pour autant que les cours pratiques [de traduction] doivent se transformer en cours théoriques, ni que l'on peut former des traducteurs en discutant de théorie. » (46)

Amen.

JEAN-PAUL VINAY

BIBLIOGRAPHIE

La présente Bibliographie est naturellement orientée vers les ouvrages et articles qui intéressent directement la SCFA, soit parce que ce sont, en fait, des comptes rendus de l'ouvrage, soit parce que le *Manuel* s'y trouve commenté et parfois attaqué. Ces préoccupations stylistico-centriques expliquent sans doute l'absence de certaines références pourtant intéressantes dans le domaine de la traduction, de sa théorie et de son apprentissage. Je ne puis que renvoyer le lecteur aux bibliographies déjà parues à la fin de certains de mes articles (Vinay, 146, 147, 149), ainsi qu'aux compilations bien plus complètes de Clas (*Meta*, 1982), de Delisle et Albert (1979), de Bausch, Klegraf & Wilss (1970), de Albert & Delisle (1976), et celles que l'on trouve dans les ouvrages de Ladmiral et de Mounin.

1. ---- (1960) : « CR de la SCFA », *L'Année sociologique*, 3^e série (1959). Paris, PUF, p. 542.
2. ANDISON, J.G. (c1960) : "Review of SCFA", *French Studies*, Oxford.
3. ANDRIEU, J. *Problèmes de français dans l'optique de la traduction*. [Polycopié], Ottawa, École de traduction.
4. ANGERS, P. (Janvier 1960) : « CR de la SCFA », *Relations*, Montréal.
5. ANTOINE, G. (1960) : « CR de la SCFA », *Le Français moderne*, 28, p. 62-65.
6. ALBERT, L. et J. DELISLE (1976) : *Répertoire bibliographique de la traduction/Bibliographic Guide to Translation*, Université d'Ottawa.
7. BALLY, C. (1921) : *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 2 vol. Nouveau tirage, 3^e éd. 1951.
8. BARTH, G. (1961) : *Recherches sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol*, Paris, Didier.
9. BATTS, M.S. (ed.) (1975) : *Translation and Interpretation. The Multicultural Context. A Symposium*, Vancouver, CAUTG.
10. BAUSCH, K.R. (1963) : *Verbum und verbale Periphrase im Französischen und ihre Transposition im Englischen, Deutschen und Spanischen*, thèse de doctorat, Tübingen.
11. BAUSCH, K.R. (1968) : « Die Transposition. Versuch einer neuen Klassifikation », *Linguistica Antverpiensia*, n° 2, p. 29-50.
12. BAUSCH, K.R., J. KLEGRAF & W. WILSS (1970) : *The Science of Translation : an Analytical Bibliography (1962-1969)*, Tübingen, Tübinger Beiträge zur Linguistik, n° 21.
13. BEAUREGARD, F. (1958) : « CR de la SCFA », *Le Courrier français*, Montréal, n° 67.
14. BÉNARD, J.-P. et P.-A. HORGUELIN (1977) : *Pratique de la traduction : Version générale*, Montréal, Linguatex.
15. BONNEROT, L. (1958) : « CR de la SCFA », *Études anglaises*, XL.4.
16. BONNEROT, L., L. LECOCQ, J. RUER, H. APPIA et H. KERST (1963) : *Chemins de la traduction* [avec notes de J. Darbelnet], Paris, Didier.
17. BOURDON, B. (1892) : *L'expression des émotions & des tendances dans le langage*, Paris, Alcan.
18. BRYANT, W. (1972) : "A Comparison of Translation Styles", *Meta* 17.3, p. 160-164.
19. BRUDNY, M.-I. (1980) : « CR de Jean-René Ladmiral, *Traduire : Théorèmes pour la traduction* », in *Traduire*, SFT, mars, n° 102.
20. CARRÉ, J.-J. (Feb. 1950) : "Review of SCFA", *Bowdoin Alumnus*, Brunswick, Me, p. 14-15.
21. CATFORD, J.-C. (1965) : *A Linguistic Theory of Translation : An Essay in Applied Linguistics*, London, Oxford University Press, Language and Language Learning 8.
22. CHOUL, J.-C. (1980) : « Sémantique et traduction : exercices », *Meta* 25.2, p. 230-243.
23. CLÉMENT, L. (1970) : « La linguistique et la traduction », in *Actes du 2^e colloque de l'ACLA*.
24. CLAS, A. (1982) : *META : Index cumulatif, 1955-1980*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
25. CLAS, A. (1968) : « Subjectivisme-Objectivisme », *Meta* 13.3, p. 124-126.
26. CLAS, A. (1979) : « Subjectivisme et phénoménisme », in RONDEAU & al., *Vingt-cinq ans de linguistique au Canada*, Montréal, CEC, p. 393-396.
27. CRYSTAL, D. & D. DAVY (1969) : *Investigating English Style*, London, Longmans.
28. DARBELNET, J. (1949) : « La transposition », *The French Review* 23.2, p. 115-118.
29. DARBELNET, J. (1952) : « Stylistique et traduction », in *Traductions*, Institut de traduction, Montréal, p. 105-115.
30. DARBELNET, J. (1961) : « Communication

- et traduction », Causerie donnée à l'Université de Montréal, 23 juillet, [polycopié].
31. DARBELNET, J. (1966) : « Traduction, structure et sémantique », *Meta* 10.4, p. 154.
 32. DARBELNET, J. (1968) : "Differential Linguistics", in *Introductory Essays in Linguistics*, University of Victoria, B.C. (2^e ed.), p. 1-33.
 33. DARBELNET, J. (1969) : *Pensée et Structure*, New York, Scribner.
 34. DARBELNET, J. (1969) : « La traduction raisonnée », *Meta* 14.3, p. 135-140.
 35. DARBELNET, J. (1970) : « Traduction littérale ou traduction libre ? », *Meta* 15.2, p. 88-94.
 36. DARBELNET, J. (1971) : « Valeur de la Stylistique dans l'acquisition des langues secondes », in *Actes du 2^e colloque de l'ACLA*, Montréal, CEC, p. 19-22.
 37. DARBELNET, J. (1971) : « Linguistique différentielle et traduction », *Meta* 16.1-2, p. 17-24.
 38. DARBELNET, J. (1973) : « Le discours juridique », *Meta* 24.1, p. 26-34.
 39. DARBELNET, J. (1977) : « Les niveaux de la traduction », *Babel* XXIII, p. 6-17.
 40. DARBELNET, J. (1980) : « Théorie et pratique de la traduction professionnelle : différences de point de vue et enrichissement mutuel », *Meta* 25.4, p. 393-400.
 41. DARBELNET, J. (1983) : "Comparative Stylistics as a Linguistic Discipline", *Multilingua, Journal de la communication interlangues*. Manchester, U.K., [à paraître en octobre].
 42. DARBELNET, J. (1983) : « Il y a vingt-cinq ans... », *Traduire*, Paris, S.F.T., [à paraître].
 43. DELISLE, J. et L. ALBERT (1979) : *Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa.
 44. DELISLE, J. (1980) : *L'Analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa.
 45. DELISLE, J. (1981) : *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction : de la théorie à la pédagogie*, Collectif ESIT/ETI, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa.
 46. DELISLE, J. [s.d.] : « De la théorie à la pédagogie : réflexions méthodologiques », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 51.3.
 47. DUBOIS, J. et J. SUMPFF (1969) : « L'analyse du discours » [et articles du n° 13], *Langages* 13, mars, p. 3-7.
 48. DUBOIS, J. et al. (1973) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
 49. DUMAS, H. (1977) : « La méthode du discours : termes, mots, expressions », *Meta* 22.2, p. 110-116.
 50. DUNETON, C. (1973) : *Parler croquant*, Paris, Stock Plus.
 51. DUPOUX, M. (1977) : « Méthodes », *Gazette des Études & Recherches*, Paris, E.D.F., n° 6.
 52. DUSSART, A. (1978) : « La traductologie dans l'impasse », *Équivalences*, Bruxelles, IX, 2-3.
 53. ENDELE, L.A. (1962) : *Wortfolge und Integration*, thèse de doctorat, Tübingen.
 54. FAWCETT, P. (1981) : "Teaching Translation Theory", *Meta* 26.2, p. 141-147.
 55. FEDOROV, A.V. (1957) : « Introduction à une théorie de la traduction », [cf. *Babel* II.4 ; Discussion par E. Cary].
 56. FILIPEC, J. (1966) : « Développement important en stylistique française et théorie de la traduction » [en tchèque], *Slovo a Slovesnost* 27, p. 247-254. [Cité par Bausch.]
 57. FORBES, D.-H. (1981) : *Traduction et Traduction littéraire : Problèmes sémantiques et stylistiques*, thèse de M.A., University of Natal, Durban.
 58. GAK, V.-G. (1961) : *Problèmes de linguistique* [en russe], Académie des Sciences de l'URSS, Institut de linguistique, n° 3, mai-juin, p. 129-133.
 59. GASSE, Y. (1973) : "Conceptual Transposition in Translating Research Documents", *Meta* 18.3, p. 295-307.
 60. GERMAIN, C. (1973) : *La notion de situation en linguistique*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa.
 61. GLEASON, H. (1968) : *Contrastive Analysis in Discourse Structures*, Monograph Series 21 : Language and Linguistics, Washington, Georgetown University Press, p. 39-63.
 62. GODEL, R. (1960) : « CR de la SCFA », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 17, p. 69-72.
 63. GOODALL, G.-J. et A. JOLY (1965) : *Thèmes anglais pour toute la grammaire*, Paris, Didier.
 64. GNIADEK, S. (1979) : *Grammaire contrastive franco-polonaise*, Varsovie, Panstwowe Wydawnictwo Naukowe.
 65. GOUADEC, D. (1974) : *Comprendre et traduire. Techniques de la version*. Paris, Bordas (Bordas études n° 28).
 66. GUILLEMIN-FLESCHER, J. (1981) : *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Paris, Ophrys.
 67. HARRIS, B. (1973) : « La Traductologie, la traduction naturelle, la traduction automatique et la sémantique », *Cahier de linguistique* 2, p. 133-146.
 68. HARRIS, B. (1975) : "Reactions to the Symposium", in Batts, *Translation and Interpretation*, Vancouver, CAUTG.
 69. HARRIS, B. (1977) : "Toward a Science of Translation", *Meta* 22.1, p. 90-92.
 70. HORGUELIN, P.-A. (1981) : *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*.

- Montréal, Linguatex.
71. JOURNEAN, R. (1981) : *Le « Business » de la traduction*, Montréal, Guy Maheux.
 72. JUHEL, D. (1982) : *Bilinguisme et traduction au Canada. Rôle sociolinguistique du traducteur*. Québec, CIRB, publication B-107.
 73. KAHN, F. (1970-72) : « Traduction et linguistique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 27, p. 21-42.
 74. KASSAI, G. (1974) : *Stylistique comparée du français et du hongrois*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris VII.
 75. KOCOUREK, R. (1982) : *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter.
 76. KUEPPER, K.J. (1977) : "Literary Translation and the Problem of Equivalency", *Meta* 22.4, p. 243-251.
 77. LADMIRAL, J.-R. (1972) : *La Traduction*, Langage n° 28, Paris, Didier & Larousse.
 78. LADMIRAL, J.-R. (1976) : « Article Traduction », in *La Grande Encyclopédie*, Paris, XXXVII. 1-6.
 79. LADMIRAL, J.-R. (1979) : *Traduire : Théorèmes pour la traduction*. Paris, Payot.
 80. LANDSBERG, R. (1976) : "Translation Theory : An Appraisal of Some General Problems", *Meta* 21.4, p. 233-308.
 81. LEBEL, M. (1959) : « CR de la SCFA », *Journal des Traducteurs*, Montréal, IV.2, p. 101-102.
 82. LEBEL, M. (1959) : « CR de la SCFA », *Revue de l'Université Laval*, Québec, XIV.3.
 83. LEBEL, M. (1959) : « CR de la SCFA », *L'Instruction publique*, Québec, 4.3.
 84. LE BIDOIS, R. (1958) : « La traduction, art ou technique ? », *Le Monde*, Paris. [Reproduit dans *Le Devoir*, Montréal, 11.3.1958.]
 85. LE BIDOIS, R. (1958) : « Défense et illustration de la traduction », *Le Monde*, 27 mars.
 86. LEDERER, M. (1976) : « Synecdoque et traduction », in *Traduire : les idées et les mots*, Études de linguistique appliquée, n° 24, Paris, Didier, p. 13-41.
 87. LENOIR, N.-M. (1960) : « CR de la SCFA », *L'Interprète*, Bulletin de l'Association d'Interprètes et de Traducteurs, Genève, n° 15.1, p. 14-15.
 88. LEVY, Jiri (1969) : « Die literarische Uebersetzung. Theorie einer Kunstgattung. » Bonn, Athenäum Verlag.
 89. MALBLANC, A. (1944) : *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier.
 90. MALBLANC, A. (1961) : *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier (2^e éd. 1966).
 91. MARTIN, J. (1982) : « Essai de redéfinition du concept de traduction », *Meta* 27.4, p. 357-374.
 92. MATHEY, M. (1978) : « Analisi critica e comparativa di quattordici articoli apparsi in Europe (*Le Monde*, *La Stampa*, *The Times*, *Die Welt*) secondo alcuni procedimenti di traduzione di Vinay e Darbelnet (Marzo 1975-iuglio 1975) », *Équivalences*, Bruxelles, IX-2-3.
 93. MEL'CUK, I.-A. (1978) : « Théorie de langage, théorie de traduction », *Meta* 23.4, p. 271-302.
 94. MORIN, A.-J. (1961) : *Stylistique comparée. La préposition en français et en anglais*. Collège Bourget (2^e éd.), Rigaud.
 95. MORISSETTE, J. (1958) : « Une oeuvre qui s'imposait de MM. Vinay et Darbelnet », *Notre Temps*, Montréal, 8 novembre.
 96. MOUNIN, G. (1960) : « CR de la SCFA », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, L.2, p. 46-51.
 97. MOUNIN, G. (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
 98. MOUNIN, G. (1967) : « Linguistique et traduction », *Revue de l'enseignement supérieur*, p. 41-45.
 99. MOUNIN, G. (1968) : « Article Traduction », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Vol. 16, p. 232-233.
 100. MOUNIN, G. (1968) : « Article Stylistique », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Vol. 5, p. 467.
 101. MOUNIN, G. « Article Traduction », *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Tome VII, p. 6168.
 102. MOUNIN, G. (1968) : « Introduction linguistique aux problèmes de la traduction », *Le Français dans le monde*, 54, p. 12-16.
 103. MOUNIN, G. (1976) : *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart et Mardaga. [Reproduit certains des articles cités ici.]
 104. NICKEL, G. (ed.) (1971) : *Papers in contrastive Linguistics*, Cambridge University Press.
 105. NIDA, E.A. (1969) : *The Theory and Practice of Translation. Helps for Translators*. Brill, Leiden, for the United Bible Societies.
 106. NIDA, E.A. (1976) : "A Framework for the Analysis and Evaluation of Theories of Translation", in BRISLIN, R.W., *Translation : Applications and Research*, New York, Gardner Press.
 107. NOËL, J. (1966) : "Linguistics and Translation", *Revue des Langues vivantes / Tijdschrift voor levende Talen*, XXXII, p. 525-531.
 108. NOËL, J. (1973) : « Traduction et structures du discours », *Cahiers internationaux du symbolisme*, 24-25, p. 29-54.
 109. PANNETON, G. (1952) : « Transposition et modulation », in *Traductions*, Institut de traduction, Montréal, p. 85-104.
 110. PERGNIER, M. (1973) : « Traduction &

- Théorie linguistique », in *Études de linguistique appliquée* n° 12, Paris, Didier, p. 26-38.
111. PERGNIER, M. (1976) : « L'envers des mots », in *Traduire : les idées et les mots*, n^{le} série n° 24, Paris, Didier, p. 92-126.
 112. PERGNIER, M. (1981) : « Théorie linguistique et théorie de la traduction », *Meta* 26.3, p. 255-262.
 113. PICKFORD, C.R. (1960) : "Review of SCFA", *The Modern Language Review*, Jan., p. 114-115.
 114. POISSON, J. (1979) : « Aux obsèques du français », *Le Devoir*, Montréal, 7 avril.
 115. POPOVIC, A. (1976) : *Dictionary for the Analysis of Literary Translation*, Edmonton, Dept. of Comparative Literature, University of Alberta.
 116. QUASHA, G. (1971) : "New Aspects of Translation", in *The World of Translation*, PEN American Center, p. 203.
 117. RONDEAU, Guy (1981) : *Introduction à la terminologie*, Montréal, CEC.
 118. RONDEAU, Guy. « La situation du français au Québec », Ottawa, Conférences Vanier [photocopié] — [Présentation de J. Darbelnet, conférencier].
 119. ROTHACKER, K.C. (1982) : "Review of *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* by J. Guillemin-Flescher", *The ATA Chronicle*, XI.10.
 120. SAINT-PIERRE FARINA, Y. (1973) : « L'expressivité : essai de définition », *Meta* 18.3, p. 315-327.
 121. SAINT-PIERRE FARINA, Y. (1975) : « La nature et l'optique expressive », *Meta* 20.3, p. 194-205.
 122. SCHUMACHER, N. (1973) : « Analyse du processus de la traduction : conséquences méthodologiques », *Meta* 18.3, p. 308-314.
 123. SELESKOVITCH, D. (1976) : « Traduire : de l'expérience aux concepts », in *Traduire : les idées et les mots*. Études de linguistique appliquée, n^{le} série, n° 24, Paris, Didier, p. 13-41.
 124. SELESKOVITCH, D. (1980) : « Pour une théorie de la traduction inspirée de sa pratique », *Meta* 25.4, p. 401-408.
 125. SELESKOVITCH, D. et al. (1983) : « Colloque sur le rôle de la traduction et de l'interprétation », *Traduire*, Société Française des Traducteurs, Paris, n° 116.
 126. SOARES DOS SANTOS, A. (1981) : *Guia pratico de tradução inglesa*, Sao Paulo, Cultrix.
 127. SPILKA, I. V. (1968) : "On Translating the Mental Status Schedule", *Meta* 13.1, p. 4-20.
 128. SPILKA, I. V. (1982) : « CR de Delisle », *L'analyse du discours*, *Meta* 27.2, p. 227.
 129. STEINER, G. (1975) : *After Babel. Aspects of Language and Translation*, Oxford University Press. [Cf. « Entretien avec G. Steiner », in *Cahiers internationaux du Symbolisme*, 31-32 (1976).]
 130. STEPANOFF, G. (1965) : *Stylistique française* [en russe], Moscou, Izdatel'stvo Vycsaja skola.
 131. TATILON, C. (1980) : « Présentation du Colloque de Glendon », *Meta* 25.4, p. 391-392.
 132. TATILON, C. (1982) : « Traitement des unités lexicales », *Meta* 27.2, p. 167-172.
 133. THOMPSON, A.W. (1960) : "Review of SCFA", *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXXVIII.2, p. 451-452.
 134. TODOROV, T. (1970) : « Problèmes de l'énonciation », *Bibliographie*, 9 [et textes du numéro 17], *Langages* 5, mars, p. 3-11.
 135. TON THAT THIEN (1983) : « Linguistique et traduction : propos de traducteur », *Meta* 28.2, p. 130-152.
 136. TRUFFAUT, L. (1968) : *Grundprobleme der deutsch-französischen Uebersetzung*, Munich, Hueber (3^e éd.).
 137. VINAY, J.-P. (1952) : « À la recherche d'une traduction », in *Traductions*, Institut de Traduction, Montréal, p. 47-64.
 138. VINAY, J.-P. (1957) : « Peut-on enseigner la traduction ? ou Naissance de la Stylistique comparée », *Journal des Traducteurs*, Montréal, 2.4, p. 141-148.
 139. VINAY, J.-P. (1955) : « Vision comparative et vision absolue », *Journal des Traducteurs*, Montréal, 1.3, p. 59-63.
 140. VINAY, J.-P. (1956) : « La langue neutre & la technique du démontage en traduction », in *Stylistique et linguistique*, Université de Montréal, Section de linguistique, II.4, p. 46-58.
 141. VINAY, J.-P. (1962) : « Nouveau domaine de la Stylistique comparée », *Journal des Traducteurs*, Montréal, 7.4, p. 111-117.
 142. VINAY, J.-P. (1966) : « Stylistique et transformation », *Meta* 11.1, p. 3-13. [Paru en allemand dans Wills, W., *Übersetzungswissenschaft*, Darmstadt, 1981.]
 143. VINAY, J.-P. (1967) : "Translation & Language Learning", in Léon, P.-R., *Linguistique appliquée & Enseignement du français*, Montréal, CEC, p. 133-153.
 144. VINAY, J.-P. (1968) : « La traduction humaine », in *Le Langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p. 685-757.
 145. VINAY, J.-P. (1969) : « La traduction littéraire est-elle un genre à part ? », *Meta* 14.1, p. 5-21.
 146. VINAY, J.-P. (1975) : "Translating Theory : Myth or Reality ?", in Batts, M.S. (ed.), *Translation and Interpretation*, Vancouver, CAUTG, p. 35-46.
 147. VINAY, J.-P. (1975) : « Aperçu sur l'évolution des théories de la traduction depuis vingt ans », *Meta* 20.1, p. 7-27.
 148. VINAY, J.-P. (1979) : « Chapitre sur la

- traduction à Montréal », in Rondeau, G. et al., *Vingt-cinq ans de linguistique au Canada. Hommage à Jean-Paul Vinay par ses anciens élèves*. Montréal, CEC, p. 84-87.
149. VINAY, J.-P. (1980) : « Statistiques de la servitude en matière de traduction », Colloque de Glendon, *Meta* 25.4, p. 447-454.
150. VINAY, J.-P. (1981) : « Préface », in *Anthologie de la manière de traduire*, P.-A. Horguelin, Montréal, Linguattech.
151. [SCFA]
- 151.1. VINAY, J.-P. et J. DARBELNET (1958) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris, Didier ; Londres, Harrap ; Montréal, Beauchemin (1964, 1970, 1973, 1977). [Abrégé en SCFA.]
- 151.2 VINAY, J.-P. et J. DARBELNET (1960) : *Cahier d'exercices N° 1* [pour accompagner la SCFA], Montréal, Beauchemin, (1965). [Avec *Livre du Maître*.]
- 151.3 VINAY, J.-P. et J. DARBELNET (1972) : *Cahier d'exercices N° 3* [pour accompagner la SCFA], Montréal, Beauchemin. [CR de ces deux *Cahiers* in « Bulletin de l'ACLA », Montréal, avril 1980, p. 109-112.]
152. VILLARD, Léonie (1922) : *Essai de psychologie de la grammaire anglaise*, Paris, Hachette.
153. VOLSIK, P. (1977) : "Stylistic Constraints in Translation between French and English involving the use of Relative Constructions", mémoire de maîtrise, Université de Paris VII.
154. WILSS, W. (1975) : « Übersetzen », in Stammerjohann, *Handbuch der Linguistik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
155. WANDRUSZKA, M. (1971) : *Interlinguistik. Umriss einer neuen Sprachwissenschaft*, Munich, Piper.
156. WANDRUSZKA, M. (1973) : « Vers une linguistique de la traduction », *Cahiers internationaux du Symbolisme*, Mons, 24-25, p. 65-86.